

Les Po-po-tins...



LE JOURNAL FO SECTION « CRÈCHES »
mars 2021



LE MOUVEMENT DE GRÈVE DANS LA PETITE ENFANCE À ÉTÉ BIEN SUIVI À AULNAY !!!

Plus de 60 agents en grève et 50 % des structures fermées sur la ville !

Cette grève avait pour objet la suppression du projet de décret de réforme des modes d'accueils déposé par Adrien Taquet, Secrétaire d'État à l'Enfance et aux Familles.

FO revendique aussi que les secteurs de l'enfance et de la petite enfance bénéficient d'une augmentation de 183 € par mois comme dans la Fonction Publique Hospitalière.

Cette mobilisation a été exemplaire et les agents se sont aussi saisis de ce mouvement de grève pour faire valoir leurs revendications locales :

- ▶ Embauche de personnel,
- ▶ Amélioration des conditions de travail,
- ▶ Augmentation du régime indemnitaire.

Un grand merci à tous ces agents qui se sont mobilisés, nous continuons le combat et nous tiendrons nos camarades au courant des évolutions de ce dossier.



NOUS AVONS ÉTÉ RECUS PAR LA DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE.



Vendredi 26 mars, nous avons été reçus par Monsieur Quenum. Cette réunion faisait suite à notre demande, qui s'inscrivait dans le cadre du préavis de grève déposé pour le 30 mars 2021.

Durant cette réunion celui-ci nous en préambule, nous a exprimé son mécontentement vis à vis de notre communication sur les cas de covid dans les crèches « de la Rose des Vents », « du 11 novembre » et « Natha Caputo ». Selon lui, les parents sont systématiquement informés des cas Covid dans les crèches où sont accueillis leurs enfants, par la Direction de la Petite Enfance.

Il nous a par la suite menacé de ne plus négocier avec FO si nous réitérions notre communication avec les blogs Aulnay cap et Aulnay.com .

Nous avons précisé à Monsieur Quenum, que nous étions le premier syndicat de la ville avec de très nombreux adhérents.

Nous ne céderons pas à l'intimidation ou au chantage !

Nous tenons à préciser que notre communication aurait été moins agressive si la Direction de la Petite Enfance avait accepter de recevoir une délégation du personnel lorsque nous en avons fait la demande.

Pour autant, nous saluons les mesures que ce Directeur souhaite mettre en place pour améliorer la situation des agents des crèches et l'accueil des enfants :

- ▶ Promotion interne des agents qui auront été repérés pour leurs compétences qui seront accompagnés et bénéficieront de formations qualifiantes.
- ▶ Sécurisation des contractuels à qui l'on proposera des CDI.
- ▶ Démultiplication des moyens de recrutement, par le biais de publication dans des journaux ou médias sociaux professionnels. Huit jury ont déjà eu lieu.

Nous avons indiqué au Directeur de la Petite Enfance que la reconnaissance du travail et l'attractivité de ce secteur d'activité, passait aussi par la rémunération et lui avons indiqué que nous demandions depuis deux ans maintenant une hausse du régime indemnitaire de deux cents euros.



NOUS NE LÂCHONS RIEN !!!